



**PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Bureau de la communication  
interministérielle et de la  
représentation de l'État**

### **Arrêté N°**

**Médaille de la jeunesse, des sports  
et de l'engagement associatif  
Promotion du 14 juillet 2021**

Le préfet de Saône-et-Loire  
Chevalier dans l'Ordre national du Mérite

VU le décret n° 70.26 du 08 janvier 1970 relatif à la médaille de la jeunesse et des sports,

VU le décret n° 83.1035 du 22 novembre 1983 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ensemble le décret n° 69.942 du 14 octobre 1969 modifié relatif au même objet,

VU la décision du 22 avril 1988 relative à la création d'une lettre de félicitations avec citation au bulletin officiel de la jeunesse et des sports, récompensant les services rendus à la cause de la jeunesse et des sports,

VU l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2016 portant création de la commission départementale de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif,

VU les propositions de monsieur le directeur des services départementaux de l'éducation nationale,

VU l'avis émis par la commission départementale en date du 23 juin 2021,

SUR proposition de Monsieur le directeur de cabinet de la préfecture,

### **ARRETE**

**Article 1 :** *La médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est décernée au titre de la promotion du 14 juillet 2021 à :*

- Mme Nicole BERGERET, demeurant à Mâcon
- Mme Delphine DUGUE, demeurant à Montceau-Ragny
- Mme Marie-Claude GRESSARD, demeurant à Prety
- Mme Nadège GUIGUE, demeurant à Sornay

- Mme Michèle MAGNAN, demeurant à Mâcon
- Mme Virginie MOUREAU, demeurant à Sornay
- Mme Alexandra POURPRIX, demeurant à Sornay
- Mme Françoise REYNAUD, demeurant à Chatenoy-le-Royal
- Mme Gilberte STROEHER, demeurant à Sassenay
- Mme Isabelle THINCELIN, demeurant à Louhans
- Mme Émilie VILLARD, demeurant à Changy
- M. Grégory BAUDOIN, demeurant à Mâcon
- M. Jérôme BAUSSART, demeurant à Perreuil
- M. Dominique BONIN, demeurant à Romenay
- M. Jean-Pierre BUZON, demeurant à Prety
- M. Didier DE CARLI, demeurant à Chalon-sur-Saône
- M. Rémi FAVRE, demeurant à Chatenoy-le-Royal
- M. Jean-François GUILLEMIN, demeurant à Vincelles
- M. Laurent MAURY, demeurant à Reyrieux
- M. Daniel PIOTELAT, demeurant à Fretterans
- M. Christophe ROUSSEAU, demeurant à Chatenoy-le-Royal
- M. Thierry VUILLEMIN, demeurant à Hautefond

**Article 2 :** Monsieur le directeur de cabinet de la préfecture et monsieur le directeur des services départementaux de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté

Mâcon, le

Pour le Préfet,  
Le sous-préfet, secrétaire général



David-Anthony DELAVOËT